

**Journée internationale des personnes handicapées:  
Il y a 10 ans, la Convention relative aux droits des personnes  
handicapées a ouvert la voie pour l'égalité**

**Genève, le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Adoptée le 13 décembre, il y a 10 ans par les Nations unies, la Convention relative aux droits des personnes handicapées a été ratifiée depuis par 168 États, soit les trois-quarts des pays de la planète. La Convention a marqué une avancée majeure pour la défense de leurs droits. Mais ces dernières sont toujours l'objet de discriminations graves et multiples.**

**À l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre, Handicap International appelle les États à respecter leurs engagements prévus dans la Convention en mettant en place rapidement les mesures nécessaires à l'inclusion de toutes les personnes handicapées dans la société.**

**Des avancées notables**

La Convention rappelle que **les droits de l'Homme sont universels et s'appliquent également aux personnes handicapées**. La Convention est le premier texte de droits humains qui précise les obligations auxquelles les États s'engagent pour permettre la réalisation des droits des personnes handicapées sur base d'égalité avec les autres.

En dix ans, la Convention relative aux droits des personnes handicapées est devenue une norme internationale reconnue. Preuve de son succès, les États intègrent de manière croissante dans leurs constitutions des dispositions en faveur de l'égalité des personnes handicapées.

- ✓ La perception du handicap comme une déficience physique ou mentale de la personne recule dans le monde; **on admet de plus en plus que la société est responsable des barrières faisant obstacle à la participation des personnes handicapées**. La Convention appelle les sociétés à s'organiser différemment afin que quiconque soit en mesure de jouir de ses droits et libertés fondamentaux.
- ✓ L'existence de la Convention a donné une visibilité aux personnes handicapées dans les discussions sur les programmes mondiaux de développement: en septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté **les Objectifs de développement durable**, premier programme mondial de lutte contre la pauvreté de cette ampleur **prenant en compte les personnes handicapées**.
- ✓ **Les associations représentatives de personnes handicapées sont de mieux en mieux organisées et pèsent désormais davantage sur les décisions qui les concernent.**

**Mais le chemin est encore long**

Pourtant, **les droits des personnes handicapées sont encore régulièrement bafoués**: ces dernières sont très souvent empêchées d'accéder à des services (santé, éducation, transports, emploi) en raison de leur inaccessibilité. Elles peuvent aussi être victimes de violences répétées en raison de leur handicap, souffrir de restrictions à la vie familiale, de stérilisation forcée, de ségrégation, de médication forcée ou de limitations dans l'exercice de leur capacité juridique, etc.

Certains groupes de personnes handicapées restent plus exclues que d'autres comme les personnes ayant un handicap psychique ou celles faisant face à des discriminations multiples (les femmes handicapées, par exemple).

- ✓ Selon les études, les **femmes handicapées ont toujours deux à trois fois plus de risques d'être victimes d'abus physiques et sexuels** que les femmes qui ne sont pas handicapées.
- ✓ **20 millions de personnes dans le monde ont besoin d'un fauteuil roulant** mais n'y ont pas accès.
- ✓ Les personnes handicapées sont toujours un des groupes les plus pauvres parmi les pauvres. **80 % des personnes handicapées dans le monde vivent dans des pays à revenus faibles ou intermédiaires.**
- ✓ En situation de crise, les personnes handicapées sont peu ou mal prises en compte. Selon une enquête menée par Handicap International en 2015, **75 % des personnes handicapées affectées par les crises n'ont pas suffisamment accès à l'aide humanitaire.**

*«La Convention est un succès, mais nous devons continuer à travailler à sa mise en œuvre pratique», déclare Petra Schroeter, directrice de Handicap International Suisse. Comment former la police et la justice pour recevoir le témoignage de personnes handicapées ayant subi des abus quand celles-ci sont jugées «incapables»? Comment mettre en place un système éducatif qui prenne réellement en compte les enfants handicapés sans les reléguer au fond de la classe? Quelles mesures sont nécessaires dans la législation liée à l'emploi pour permettre un accès égal aux personnes handicapées? Handicap International s'emploie à travers ses nombreux projets à accompagner les bailleurs, les gouvernements, les services et la société civile pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées.»*

### **Handicap International et la défense des droits des personnes handicapées**

Handicap International a constitué des partenariats avec plus de 400 organisations représentatives de personnes handicapées aux niveaux local, national et suprarégional. L'association mène actuellement près de 40 projets de soutien à ces organisations pour se structurer, s'engager dans le plaidoyer et le suivi de la **réalisation des droits des personnes handicapées**.

Afin que les États, les bailleurs de fonds et les ONG prennent mieux en compte les millions de personnes handicapées affectées par des crises humanitaires, Handicap International, avec plusieurs organisations partenaires, a lancé en mai 2016 lors du Sommet humanitaire mondial la **Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide humanitaire**. À ce jour, la Charte compte 138 signataires.

---

### **Contact médias**

Nadia Ben Said, Chargée des relations médias  
Tél.: 022 710 93 36 - du lundi au jeudi  
Mob.: 076 321 48 11  
nbensaid@handicap-international.ch  
www.handicap-international.ch

### **Rejoignez-nous sur facebook**

[www.facebook.com/handicapinternationalsuisse](http://www.facebook.com/handicapinternationalsuisse)

### **A propos de Handicap International**

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 30 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes.

Ouvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Luxembourg,

Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation.

Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi.

**A Genève, Broken Chair** symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de Handicap International et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.